



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 10.07.2023

Numéro de publication: HR01-1005791686

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Crylight Sàrl, La Chaux-de-Fonds

Crylight Sàrl

(*Crylight GmbH*) (*Crylight LLC*)

rue du Cernil-Antoine 10

2300 La Chaux-de-Fonds

Crylight Sàrl (Crylight GmbH) (Crylight LLC), à La Chaux-de-Fonds, rue du Cernil-Antoine 10, 2300 La Chaux-de-Fonds, CHE-284.125.772. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 28.06.2023. But: en Suisse et/ou à l'étranger, toute opération commerciale en lien avec la pose de matières lumineuses et super-lumineuses et de vernis, principalement dans le domaine de l'horlogerie et joaillerie incluant - mais non limité à - la recherche, le développement, la fabrication, la promotion (publicité, etc.), la commercialisation sous n'importe quelle forme, l'exportation, l'importation; fourniture de tous biens (composants, produits semi-finis, produit finis, etc.) et/ou services y relatifs à des tiers, incluant - mais non limité à - services créatifs, services de gestion de données et services de gestion de projets; déposer, acquérir, détenir et vendre (marques, etc.) et acquérir, détenir et octroyer des licences. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés: Giarrotta Crystel Concetta, avec 120 parts sociales de CHF 100, et Ragusa Salvatore, avec 80 parts sociales de CHF 100, tous deux d'Italie, à La Chaux-de-Fonds. Gérants: Giarrotta Crystel Concetta, présidente, et Ragusa Salvatore, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit (lettre, télécopie ou courrier électronique) et/ou par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Selon déclaration du 28.06.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 2271 du 05.07.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel